

## Proposition pour le budget fédéral – Sommaire

Depuis presque 30 ans, la Fondation Rick Hansen (FRH) se consacre à la création d'un monde inclusif, dans lequel les personnes handicapées utilisent leur plein potentiel. Elle continue de sensibiliser la population, de changer les attitudes et d'éliminer les obstacles pour les handicapés.

La mission de la FRH est d'inciter les dirigeants, les personnes influentes et le public à se joindre à Rick Hansen dans la création d'un mouvement mondial ayant pour objet de supprimer les obstacles dans l'environnement bâti et, par conséquent, de libérer le potentiel des handicapés. Puisque la fondation existe, d'autres obstacles peuvent être abordés, dont ceux de l'emploi, du transport, de la communication, de l'éducation et des soins de santé.

**Nous voulons que l'environnement bâti au Canada, tel que défini, soit les immeubles et endroits où les gens vivent, travaillent et jouent, soit accessible aux personnes handicapées d'ici 2050.**

Quatre-vingt-dix pour cent des Canadiens croient que l'accessibilité est un droit de la personne, non un privilège (Angus Reid Institute, 2015). Chez les adultes canadiens, 3,8 millions ont une forme quelconque de handicap (Enquête de Statistique Canada, 2012); compte tenu du vieillissement de notre population et selon les estimations, ce pourrait même être un Canadien sur cinq au cours des 20 prochaines années. De plus, bien que beaucoup de personnes handicapées aient un grade universitaire, leur taux de participation à la population active est considérablement inférieur à celui de la population valide. L'accessibilité est la clé qui permet de libérer le potentiel et l'autonomie économiques des handicapés.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, d'encourager l'innovation sociale et de stimuler un mouvement mondial, nous créons la **Rick Hansen Accessibility Innovation Strategy** (stratégie Rick Hansen de l'innovation pour l'accessibilité), avec une proposition de financement de 37,6 millions de dollars sur cinq ans, axée sur diverses initiatives :

- accroître l'accessibilité à l'environnement bâti;
- sensibiliser davantage au potentiel des handicapés et changer les attitudes à ce sujet;
- inspirer les collectivités et inciter les jeunes à l'action;
- réunir des guides de l'opinion, des handicapés, des organismes de services et d'autres, afin de collaborer aux solutions permettant d'éliminer les obstacles et de piloter le changement;
- mesurer le progrès et célébrer la réussite.

Cette proposition de financement a été élaborée afin de compléter les objectifs énoncés par le gouvernement du Canada, en vue d'une société plus inclusive. Nous allons harmoniser nos efforts avec ceux de la ministre des Sports et des Personnes handicapées pendant qu'elle travaille à la formulation de la législation nationale sur l'accessibilité et lui apporter notre soutien.

Créer un monde sans obstacles demande une « approche pangouvernementale », allant plus loin que la législation, laquelle sensibilisera davantage les gens, les fera participer, les incitera à agir et à revoir les attitudes, afin d'appuyer un mouvement national et mondial à long terme. Depuis trois décennies, la FRH a forgé des partenariats et créé des programmes qui aident les personnes handicapées tout en faisant participer les dirigeants partout au Canada, aux fins d'une sensibilisation accrue et de l'élimination des obstacles. La FRH a été un partenaire fiable et efficace du gouvernement fédéral, se concentrant sur l'obtention de résultats tangibles, et elle est bien placée pour continuer d'être un catalyseur du changement social. C'est maintenant qu'il faut

édifier un Canada dans lequel personne n'est laissé pour compte. Le gouvernement fédéral a un rôle crucial de chef de file à jouer, aidé par un certain nombre de projets dirigés par la FRH et décrits plus loin.

Recommandations :

1. Fournir 37,6 millions de dollars sur une période de cinq ans, afin d'aider le lancement de la **Rick Hansen Accessibility Innovation Strategy**.
2. **Réserver 10 % de l'ensemble du Fonds pour l'infrastructure** afin d'aider à financer l'innovation et l'accessibilité dans la conception de l'environnement bâti.

## Éléments clés

**Personnes handicapées** – Tous les handicapés seront au centre de chaque projet. Comme nous le signalions plus haut, l'accessibilité est la clé qui permet de réaliser le potentiel et l'autonomie économiques des handicapés. D'ailleurs une société inclusive est plus forte, plus prospère, plus variée et plus bienveillante.

**Collectivités autochtones** – Miser sur les effets multiplicateurs des protocoles d'entente de la FRH avec les groupes autochtones, afin de travailler directement avec leurs collectivités. Comme les peuples autochtones ont un taux d'invalidité deux fois plus élevé que celui de la norme nationale (NAND 1994 dans Durst et Bluehardt 2004), les programmes de la FRH s'efforceront de bénéficier à cette collectivité.

**Athlètes handicapés** – Miser sur les effets multiplicateurs de l'engagement de longue date de Rick Hansen et de son expérience de médaillé paralympique, afin de faire participer le ministère des Sports et des Personnes handicapées au travail, à l'avantage des athlètes handicapés.

**Anciens combattants handicapés** – Miser sur les effets multiplicateurs du travail exemplaire de Rick Hansen avec les Forces armées canadiennes – notamment à titre de colonel honoraire de l'Unité interarmées de soutien du personnel – au profit des anciens combattants handicapés.

## Recommandation n° 1 : Financer la Rick Hansen Accessibility Innovation Strategy

Dans son récent guide de discussion paru dernièrement et intitulé « Législation sur l'accessibilité : Que signifie un Canada accessible pour vous? », la ministre Qualtrough a écrit ceci :

*Une loi sur l'accessibilité est une étape importante, certes, mais l'expérience montre qu'aussi solides que soient les mesures légales, la loi à elle seule n'apporte qu'un début de réponse. Pour garantir un changement durable, l'accessibilité doit devenir une partie intégrante de notre réflexion de tous les jours.*

*Pour aider à y parvenir, la législation serait complétée par divers projets, afin de mieux sensibiliser les gens à l'importance et aux avantages de l'accessibilité ainsi qu'à ce que les Canadiens et les organismes individuels peuvent faire, en général, pour améliorer l'accessibilité et éliminer les obstacles [TRADUCTION].*

Les projets proposés sont groupés en deux catégories : **1) Engagement communautaire, sensibilisation, leadership et inclusion des jeunes; 2) Innovation sociale et infrastructure accessible**. L'Initiative signature du Fonds Canada 150 d'AccèsPourTous déclenchera un appel national à l'action en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion dans l'environnement bâti – et ailleurs. Les programmes s'appuieront les uns sur les autres au cours des cinq prochaines années et auront des résultats importants pour des priorités reconnues du gouvernement fédéral.

Surtout, les résultats seront obtenus en partenariat avec un large éventail d'intervenants communautaires, dont des organismes voués aux handicapés, des groupes communautaires, des Premières Nations, tous les ordres de gouvernement et le grand public – en particulier de jeunes Canadiens qui adoptent l'idée d'un monde accessible et inclusif et deviendront nos dirigeants pendant que nous travaillerons pour notre objectif de 2050.

Afin de matérialiser un ensemble annualisé les projets de la FRH et qui sont proposés plus loin, une recherche détaillée, intégrée et soutenue, du leadership et un engagement de financement des communications sont également requis. Le financement soutenu de la FRH permettra à de la recherche adéquate de mesurer les progrès et d'assurer que le leadership de Rick Hansen dans le rapprochement des handicapés et du monde des affaires amplifie les efforts du gouvernement du Canada pour promouvoir (par la législation et d'autres moyens) l'édification d'un pays accessible et inclusif.

## **Engagement communautaire, sensibilisation, leadership et inclusion des jeunes**

**Initiative signature du Fonds Canada 150 d'AccèsPourTous – Ce projet a reçu du ministère du Patrimoine canadien une contribution de 2 millions de dollars à laquelle vient se greffer un montant additionnel de 1 million de dollars versé par la FRH et ses partenaires.** Ce projet financera des écoles et des collectivités aux fins de la mise à niveau de l'accessibilité aux espaces publics, ce qui culminera par des célébrations et des activités de sensibilisation de la population. Un sommet de la jeunesse doit être organisé pour rassembler les jeunes et pour que l'on s'y penche sur les problèmes d'accessibilité et d'inclusion, tout en développant la prochaine génération de leaders. Enfin, le 30<sup>e</sup> anniversaire du Tour du monde de Rick Hansen sera salué par la déclaration d'une semaine nationale d'AccèsPourTous, afin d'annualiser des activités conçues pour fêter la réussite et mesurer les progrès sur la voie vers un Canada accessible.

**But : Financer au moins 50 projets d'infrastructure pour l'accessibilité et des activités de sensibilisation connexes.**

**Semaine nationale d'AccèsPourTous** – Ce projet revitalisera et codifiera l'ancienne semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, en fera une activité annuelle et permanente permettant de souligner le travail que font les collectivités du Canada en vue de devenir complètement accessibles. Les éléments clés de la semaine seront le Prix des villes les plus accessibles, qui célèbre et met en valeur des pratiques exemplaires dans le domaine de l'accessibilité, ainsi que des campagnes de sensibilisation et de participation communautaire. Les collectivités du Canada seront encouragées à mettre en vedette des initiatives, à mesurer les progrès et à travailler à promouvoir des espaces et des endroits accessibles.

**But : Augmenter le nombre des collectivités engagées, de 50 à 500 au cours des cinq prochaines années.**

**Programme scolaire Rick Hansen (PSRH)** – Ce programme fournit des enseignants des niveaux primaire et secondaire partout au Canada, avec un ensemble complet de leçons et de ressources bilingues gratuites, afin que soient donnés des cours sur le potentiel des personnes handicapées, sur la découverte des obstacles et les façons de rendre leur école et collectivité plus accessibles et inclusives. Selon les estimations, plus de 500 000 élèves canadiens sont annuellement exposés au message de Rick Hansen sur l'inclusion et la responsabilité sociale.

**But : Augmenter le nombre des élèves qui étudient la diversité, l'accessibilité et l'inclusion, par l'entremise du PSRH, le faire passer de 500 000 à un million au cours des cinq prochaines années.**

**Programme d'ambassadeurs Rick Hansen** – Les ambassadeurs sont des personnes aux prises avec un handicap visuel, auditif ou un problème de mobilité réduite; elles expliquent comment elles ont surmonté leurs difficultés.

Les présentations des ambassadeurs sont puissantes, captivantes et démontrent le potentiel de chacun de faire une différence dans le monde. Nous inscrivant dans la foulée de l'Initiative signature du Fonds Canada 150, nous cherchons à rehausser considérablement le profil et la gamme des activités des ambassadeurs qui sont des modèles importants de comportement dans le mouvement de l'accessibilité, au Canada. Nous recruterons de nouveaux ambassadeurs au sein de nos groupes d'intervenants clés.

**But : Augmenter le nombre des ambassadeurs, depuis 300 à 1 000 au cours des cinq prochaines années.**

**Carrefour de l'accès et de l'inclusion** – Cette plateforme de collaboration est conçue pour faciliter les relations et le partage des connaissances parmi les leaders d'opinion, les défenseurs des intérêts et chez toutes les personnes et les organisations qui travaillent dans les domaines de l'accès et de l'inclusion. Le Carrefour comprend des articles, des forums et des ressources.

**But : Mettre en place la fonctionnalité, le contenu et la portée mondiale du Carrefour de l'accès et de l'inclusion.**

## **Innovation sociale et infrastructure de l'accès**

**Programme de certification de la FRH** – Ce programme servira à concevoir, à commercialiser et à fixer des normes professionnelles et uniformes pour évaluer l'accessibilité de tous les immeubles et espaces publics au Canada, selon une optique englobant tous les handicaps. Nous entendons débiter par un projet pilote soutenu par le Fonds d'intégration d'EDSC (Emploi et Développement social Canada), afin d'employer des personnes handicapées (potentiellement des Autochtones, des athlètes et des anciens combattants handicapés et d'autres groupes cibles); ce projet permettra d'évaluer les immeubles et espaces au cours des trois prochaines années. Au cours de l'expérience pilote, un guide homologué d'évaluation et un programme agréé de formation seront mis à l'essai, validés et obtiendront des autorités pertinentes un statut officiel (p. ex. l'Association canadienne de normalisation).

**But : Valider un programme créé au Canada, comportant une méthode de notation de calibre mondial, afin d'orienter l'innovation dans l'espace de la conception de la construction et de lancer une profession prometteuse pour ceux qui acquerront la formation et l'agrément.**

**Optique de l'accessibilité dans les dépenses des infrastructures** – Il faut plaider auprès du gouvernement fédéral, en faveur de la conception et de l'adoption d'une « optique de l'accessibilité » (inspirée du programme d'agrément de la FRH), qui demandera des normes supérieures d'accessibilité pour les projets financés par l'argent fédéral consacré aux infrastructures. Des évaluateurs agréés de la FRH seront retenus par le gouvernement fédéral, aux fins de la notation et de l'évaluation des projets, assurant ainsi une norme uniforme, de calibre mondial. Il y a des possibilités de travailler avec des organismes tels que la Commission de la capitale nationale, pour la conformité à des normes supérieures lors d'importants projets (p. ex. la rénovation du 24 Sussex) et afin de mettre ces normes en évidence à l'échelle mondiale. Pour accélérer le virage du marché, en travaillant avec tous les ordres de gouvernement, il faudrait chercher des mesures incitatives destinées aux promoteurs et propriétaires d'immeubles (y compris l'accès à un « fond de l'accessibilité », ce qui est signalé plus haut).

**But : Quel que soit le niveau de gouvernement qui reçoive le financement fédéral pour les infrastructures, tous les projets seront conformes aux normes de l'accessibilité du nouveau *Code national du bâtiment* ou les dépasseront.**

## **Recommandation n° 2 : Réserver 10 % de l'ensemble du Fonds pour l'infrastructure, afin d'aider à financer l'innovation et l'accessibilité dans la conception de l'environnement bâti.**

**Fonds de l'accessibilité** – Il doit aider les provinces, villes, collectivités autochtones et le monde de la construction à atteindre un nouveau niveau d'accessibilité; le gouvernement du Canada soutiendra un fonds de l'accessibilité, où 10 % des dépenses globales pour les infrastructures seront réservées à des mesures incitatives devant servir pour certains des coûts initiaux assurant la conformité aux normes supérieures. Le fonds se servira de la méthode du programme d'agrément de la FRH lors de la détermination de la conformité, et la FRH s'occupera de la gestion.

**But : Tous les projets ou immeubles évalués à l'aide de la norme de l'agrément de la FRH seront automatiquement admissibles à l'aide du Fonds de l'accessibilité.**

**Conclusion** : Avec la sortie de Canada 150 et l'activation de sa stratégie à long terme, la FRH reliera les priorités du gouvernement fédéral pour la législation sur l'accessibilité et une société inclusive, et ce, dans un plan pluriannuel cohérent qui fait avancer le Canada dans le continuum, depuis la sensibilisation vers le changement d'attitude que requiert une société complètement accessible. La mission de la FRH et le leadership du gouvernement fédéral passeront de la concentration sur les droits des handicapés à l'adoption de l'inclusion comme impératif économique et culturel d'un Canada moderne. C'est une entreprise à long terme; toutefois, la FRH travaillera étroitement avec le gouvernement fédéral à mesurer systématiquement où nous sommes rendus, à planifier l'orientation future voulue et à réaliser des projets qui seront des catalyseurs de changements durables et positifs.